

**Questionnaire sur la lutte contre la pollution sonore à Paris
adressé aux candidats à la Mairie de Paris**

Questions	Oui	Non	Commentaire
Enjeux			
Considérez-vous la lutte contre la pollution sonore environnementale comme un enjeu majeur de santé publique.			
Considérez-vous la protection de la qualité du sommeil, la nuit, comme devant être une priorité d'action ?			
Considérez-vous la pollution sonore dite récréative comme une source de pollution sonore spécifique et préoccupante devant mobiliser des moyens spécifiques de régulation?			
Mesures des niveaux sonores et régulation			
Vous engagez vous à mettre en place des balises Bruitparif dans les rues ou quartiers signalés par les riverains comme trop bruyants pour objectiver la réalité des niveaux sonores ?			
Vous engagez-vous à mettre en place, dans tous les arrondissements de Paris, un comité de régulation de la tranquillité publique associant les associations de riverains concernées et s'appuyant sur les rapports de Bruitparif quand ces mesures existent ?			
Vous engagez-vous à prendre en compte les niveaux sonores recommandés par l'OMS comme niveaux cibles à atteindre, comme le recommandent le récent rapport du Senat et celui du Haut-Commissariat au Plan et à la Stratégie ?			
Vous engagez-vous à répertorier les zones où les niveaux sonores nocturnes sont équivalents ou dépassent ceux retenus pour définir un « point noir de bruit » pour mettre en place des modes spécifiques de régulation sur le modèle des « ZARE » de Barcelone ?			
Vous engagez-vous à revoir le règlement des terrasses et les horaires d'ouverture pour prendre en compte le respect du sommeil des riverains ?			
Vous engagez-vous à revoir l'application Dans Ma Rue pour permettre le recueil de toutes les formes de pollution sonore ?			

Vous engagez-vous à initier la mise en place d'un guichet unique entre police municipale et police nationale, pour faciliter le dépôt de plaintes et permettre un relevé précis accessible à tous, comme c'est le cas dans plusieurs villes en France ?			
Comptez-vous revoir en profondeur la gouvernance et le fonctionnement du Conseil de la nuit pour trouver le juste équilibre entre enjeux environnementaux et vie nocturne ?			
Comptez-vous ré-organiser le Bureau d'Action contre les Nuisances Professionnelles (BANP) de la Ville de Paris pour permettre une réponse plus rapide et totalement transparente aux plaignants ?			
Sanctions			
Vous engagez-vous à conditionner le renouvellement des autorisations de terrasse au nombre de plaintes reçues ?			
Vous engagez-vous à mettre en place un système de sanctions transparentes et progressives type permis à point de Genève ?			
Vous engagez-vous à augmenter les montants des amendes ?			
Planification			
Vous engagez-vous à systématiquement réaliser une Etude d'Impact des Nuisances Sonores avant chaque modification importante de l'espace public et rendre les résultats publics ?			
Vous engagez-vous à intégrer les nuisances sonores récréatives dans le PAES et PPBE et la Carte de bruit en vous appuyant sur les travaux de Bruitparif ?			
Prospective			
Vous engagez-vous à mettre en place un baromètre biannuel évaluant le bien-être des Parisiens, intégrant la mesure de leur qualité de vie et de sommeil, par une méthode objective définie avec l'ARS.			

Vos trois mesures prioritaires, avec les critères d'évaluation :